

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 29/01/2021

COVID-19 : point de situation Vaccination et renforcement de la stratégie « *Tester – Alerter - Protéger* »

Les données épidémiologiques montrent qu'à ce jour, le couvre-feu à 18h sur tout le territoire fait ses preuves mais que son efficacité est encore insuffisante. S'il permet de freiner la circulation du virus, cette dernière continue de progresser.

Depuis plusieurs semaines, le taux d'incidence se stabilise mais reste relativement élevé. Il varie autour de 200 cas pour 100 000 habitants depuis plusieurs semaines (193,3 le 28 janvier).

Par ailleurs, le nombre d'hospitalisations liées à la COVID-19 diminue également tout en restant assez élevé : 184 hospitalisations le 27 janvier. Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, plus de 602 personnes sont décédées en milieu hospitalier pour cause de COVID-19.

Le vaccin est une arme indispensable dans la lutte contre le virus : c'est le seul moyen de protéger les personnes les plus vulnérables des formes graves, qui peuvent les conduire à être hospitalisées, voire à aller en réanimation.

Depuis le 7 janvier dernier, et conformément à la stratégie vaccinale nationale, les résidents et personnels des EHPAD, USLD, SSR gériatriques, établissements médicaux sociaux, les sapeurs pompiers et les professionnels de santé, ont pu recevoir leur première dose de vaccin.

Le 18 janvier, les cinq centres de vaccination présents sur tout le territoire (CHED à Épinal, CHOV à Neufchâteau, CH de Saint-Dié-des Vosges, puis espace Carbonare, CH de Ravenel à Mirecourt, CH de Remiremont), ont été ouverts à la vaccination de toutes les personnes de plus de 75 ans.

L'objectif départemental de 5 500 personnes vaccinées d'ici la fin janvier est largement atteint puisque **8 081 doses** ont été administrées depuis le début de la campagne de vaccination.

Yves Séguy, préfet des Vosges, tient une nouvelle fois à saluer mobilisation des centres hospitaliers, des collectivités locales et des professionnels de santé depuis le début de la crise et plus particulièrement depuis le début de la campagne de vaccination. Le succès de ces centres témoigne de la mobilisation sans précédent des vosgiens de plus de 75 ans et d'une volonté collective de lutter plus activement contre l'épidémie de la Covid 21.

Cette semaine, un véritable travail de ré-équilibrage et ré-ajustement a dû être mené pour pallier le retard de livraison des doses. L'ouverture de certains centres ont dû être reporté et plus de 1 700

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



rendez-vous ont dû être reprogrammés pour garantir à chacun de recevoir son rappel vaccinal et/ou sa première injection.

Hier, **585 flacons** ont été livrés et répartis sur les différents sites. Dès lors, les **centres de vaccination d'Épinal (centre des congrès) et Gérardmer** (espaces Les Tilleuls) ont pu ouvrir ce jour. Le 1^{er} février le **centre de Vittel** ouvrira également ses portes.

La répartition du nombre de doses par centres de vaccination est calculée par rapport au volume de flacon livré chaque semaine (585) et en fonction de la population cible. Cette méthode permet de garantir les délais entre les deux injections (28 jours et 21 jours pour les patients des EHPAD, USLD et SSR gériatrique) et une meilleure flexibilité dans la gestion des doses.

Les priorités données pour les semaines à venir sont le rattrapage des rendez-vous déprogrammés et l'injection de la deuxième dose de vaccin. Des listes d'attente seront mises en place afin de permettre à tous les Vosgiens de se faire vacciner dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, dans les Vosges comme partout ailleurs, le nombre de **campagne de dépistages gratuits** sera amplifié les prochaines semaines. Le but est de détecter le plus rapidement possible les patients atteints de la COVID-19 et déterminer les cas contact. Plus vite ils seront détectés, plus vite ils pourront être isolés pour éviter de propager le virus.

Une fois encore, les collectivités locales, l'Éducation Nationale (EN), l'association départementale de protection civile (ADPC), les laboratoires, les officines de pharmacie, les médecins libéraux, les entreprises continuent de se mobiliser pour réaliser le plus grand nombre de tests.

Par exemple, 10 campagnes de dépistage ont été organisées dans les lycées vosgiens depuis le 8 janvier dernier. 557 tests ont été réalisés. Jusqu'alors réservés aux personnels, les élèves vont pouvoir également se faire tester dès la semaine prochaine. La ville de Golbey organisera également une vaste campagne les 16 et 17 février 2021.

14 **médiateurs lutte anti-covid** sont également recrutés pour animer et programmer les campagnes de dépistage et sensibiliser la population. L'objectif est de recruter d'ici la fin février 40 médiateurs qui viendraient renforcer les équipes actuelles mobilisées pour réaliser les dépistages (60 personnes formées dans le département : SDIS, ADPC, FFSS, EN). *Plus d'information sur le site internet de la préfecture.*

Enfin, pour faciliter l'isolement des patients et cas contacts, la visite d'une infirmière à domicile sera systématiquement proposée pour évaluer les besoins en accompagnement. Les besoins seront adressés à la cellule d'appui à l'isolement (CTAI), activée depuis plusieurs mois à la préfecture des Vosges.

Dès le 1^{er} février, cette cellule sera animée par l'ADPC88 et des bénévoles du Lions Club d'Épinal.

À l'écoute des personnes, cette cellule a vocation à accompagner les patients dans leur isolement (livraison de courses, de repas, ménage etc) et le cas échéant à les orienter vers l'une des 10 places disponibles dans le département. Pour joindre la cellule : **03 29 69 86 09** ou **pref-ctai88@vosges.gouv.fr**

Seuls le dépistage massif, la vaccination et le strict respect des gestes barrière et des mesures de couvre-feu permettront d'endiguer l'épidémie. Yves Séguy, préfet des Vosges, sait pouvoir compter sur la mobilisation de tous les vosgiens pour y parvenir.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

